



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2009 B 04636

Numéro SIREN : 397 480 930

Nom ou dénomination : BOUYGUES TELECOM

Ce dépôt a été enregistré le 25/06/2013 sous le numéro de dépôt 56192



1305624501

DATE DEPOT :	2013-06-25
NUMERO DE DEPOT :	2013R056192
N° GESTION :	2009B04636
N° SIREN :	397480930
DENOMINATION :	BOUYGUES TELECOM
ADRESSE :	32 avenue Hoche 75008 PARIS
DATE D'ACTE :	2013/06/06
TYPE D'ACTE :	EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
NATURE D'ACTE :	NOMINATION D'ADMINISTRATEUR(S)

0984636

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 6 JUIN 2013

EC du 6/6/13
NG

L'an deux mille treize,
le jeudi six juin, à dix heures trente,

les actionnaires de BOUYGUES TELECOM se sont réunis en Assemblée générale ordinaire au siège social, sur convocation faite par le Conseil d'administration.

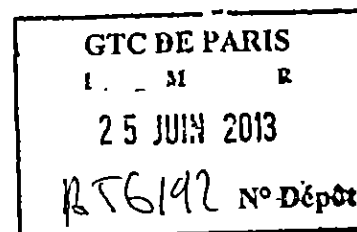
Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'Assemblée lors de son entrée en séance.

Olivier ROUSSAT préside l'Assemblée en qualité de Président Directeur général de la société.

- Jean-François GUILLEMIN, mandataire de BOUYGUES,
- Et Jean-Sébastien DECAUX, mandataire de JCDECAUX HOLDING,

actionnaires présents et acceptant sont appelés comme scrutateurs.

Robert BRARD est désigné comme secrétaire.



La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau ainsi constitué, permet de constater que les actionnaires, présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent ensemble la totalité des 46 757 769 actions de 15,24 € nominal chacune composant le capital social de la société.

L'Assemblée pouvant ainsi valablement délibérer est déclarée régulièrement constituée.

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, décide de nommer pour trois années, en qualité d'Administrateur, Monsieur Richard VIEL-GOUARIN, demeurant 34 rue Raynouard – 75016 Paris.

La durée de son mandat expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2015.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour effectuer toutes les formalités légales ou administratives et faire tous dépôts et publicités prévus par la législation en vigueur.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of a large loop and a horizontal stroke.

